



## Les interprètes de conférence veulent être entendus

**Bruxelles, le 21 décembre 2020** – Si l'on vous demande ce qu'évoque le métier d'interprète de conférence, vous penserez sans doute à ces voix sans visage qu'on entend dans les hémicycles des institutions ou à ces anonymes qui chuchotent à l'oreille de chefs d'État. Et pour cause, les interprètes de conférence sont rarement mis sur le devant de la scène : la discrétion fait partie intégrante de leur métier.

Il n'en a pas été autrement cette année lorsque la crise sanitaire a provoqué l'annulation ou le report de tous les événements, conférences et congrès internationaux : leur détresse est passée inaperçue. Pourtant, la plupart d'entre eux dépendent directement du secteur de l'événementiel pour survivre. Un secteur aujourd'hui complètement à l'arrêt. Ceux qui d'habitude permettent aux autres de faire entendre leur voix souhaitent aujourd'hui exprimer la leur.

« Certes, une partie des réunions peut se tenir à distance, ce qui permet à ces professionnels hautement qualifiés de surmonter la crise tant bien que mal », indique Guillaume Deneufbourg, président de la Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI). « Mais c'est hélas loin d'être suffisant », ajoute-t-il.

Pour avoir une idée plus précise des répercussions financières, la CBTI a réalisé dernièrement une **enquête auprès des interprètes belges**. **Le résultat est sans appel : une perte de chiffre d'affaires en 2020 qui avoisine les 50%.**

Max De Brouwer, interprète de conférence : « Une situation catastrophique, qui s'aggrave encore du fait de la saisonnalité de l'activité. Ainsi, l'interprète ne réalise pas douze mois égaux, mais doit composer avec une basse et une haute saison. Lorsque ses mois les plus forts – octobre et novembre – sont réduits de moitié, ce sont des réserves qui lui manqueront cruellement en janvier et février de l'année suivante. »

Si le moratoire sur les prêts et les aides publiques, notamment le droit passerelle, ont permis aux interprètes de survivre lors de la première vague, les nouvelles dispositions mises en place lors de la deuxième vague les en ont pratiquement exclus, mettant l'ensemble du secteur en état de précarité. Ils demandent donc que le moratoire sur les prêts et des aides suffisantes leur soient accordés tant que durera la crise et qu'ils seront dans **l'impossibilité de gagner décemment leur vie.**

--- FIN ---

### La CBTI

Créée en 1955, la Chambre belge des traducteurs et interprètes est une association royale sans but lucratif. Seule organisation professionnelle à réunir les traducteurs et interprètes de toute la Belgique et à les représenter au Conseil supérieur des indépendants et des PME, son objet consiste à grouper les personnes physiques exerçant un métier directement lié à la traduction ou à l'interprétation en vue de leur intérêt mutuel, à perfectionner les connaissances professionnelles par la formation permanente, à développer le prestige des professions couvertes par les statuts et à défendre les intérêts professionnels collectifs de ses membres. Plus d'infos sur : [www.cbti-bkvt.org](http://www.cbti-bkvt.org). La CBTI est membre de la **Fédération internationale des traducteurs (FIT)**.

Contact: Max De Brouwer - [max.debrouwer@translators.be](mailto:max.debrouwer@translators.be); +32(0)475/84.18.36

